



Municipalité de Lac-Beauport

PLAN DE ZONAGE

Usages dominants

- Usages dominants
- (HU) Unifamilial isolé
 - (HG) Unifamilial groupé
 - (HJ) Unifamilial jumelé
 - (HF) Multifamiliale
 - (HM) Maison mobile
 - (HV) Villégiature
 - (M) Mixte
 - (C) Commerce et service
 - (CM) Commerce mixte
 - (IE) Industrie extractive
 - (IL) Industrie légère
 - (PI) Public et institutionnel
 - (PS) Public, institutionnel et récréatif
 - (CS) Conservation
 - (RE) Récréation extensive
 - (RI) Récréation intensive
 - (F) Forestier
 - (ZAD) Zone d'aménagement différé

- Légende
- Municipale
 - Périmètre urbain
 - Réseau hydrographique
 - Cadastre
 - Bâtiment d'intérêt patrimonial
 - Site intérêt patrimonial
 - Prise d'eau potable desservant plus de 20 personnes
 - Contour des aires de protection
 - Aire de protection immédiate; (niveau 1)
 - Aire de protection bactériologique; (niveau 2)
 - Aire de protection virologique; (niveau 3)
 - Aire de protection éloignée; (niveau 4)
 - Zone de récurrence de 0-20 ans
 - Zone de récurrence de 20-100 ans

AMENDEMENTS AU PLAN DE ZONAGE

Adopté le	Règlement no.

Règlement numéro :
Date de l'adoption :

Lucie Laroche
Mairesse

Richard Labrecque
Directeur général



Milieux humides PRMHH

- Milieux humides - priorité 1
- Milieux humides - priorité 2
- Milieux humides - priorité 3

